



A Mme RAYNEAU, DRH des Opérations bancaires LBP
A Mme NIVARD, Directrice Relations Sociales et Vie au Travail

Objet : Dépôt de préavis de grève pour la journée du 13 octobre 2023

Lyon, le jeudi 5 octobre 2023

Madame la Directrice

La CGT FAPT des Services Financiers dépose un préavis de grève de 24 heures à partir de 0h00 pour la journée de vendredi 13 octobre 2023 afin de couvrir les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels de la branche relation client et paiement et la branche des activités bancaires quel que soit leur statut : fonctionnaire, agent contractuel de droit public ou privé.

La CGT FAPT et le personnel s'associe à la journée d'action européenne et l'appel de toutes les organisations syndicales de France, pour les salaires, l'égalité Femmes/Hommes, une meilleure répartition des richesses, le conditionnement des aides publiques aux entreprises, pour les services publics, pour une assurance chômage plus protectrice, pour une transition écologique socialement juste, contre la réforme des retraites et l'austérité.

Face à la hausse des prix, de nombreuses postières et de nombreux postiers sont contraints de se priver de vacances, de loisirs, voire renoncent à manger correctement ou à se soigner.

Le personnel sera susceptible d'arrêter le travail pour les revendications suivantes :

Salaire :

- Pour l'augmentation des salaires et le point d'indice, pour la revalorisation de toutes les grilles de salaire avec un minimum de 2000 euros bruts par mois et l'ouverture immédiate de négociations.
- Le 13ème mois
- Une prime de fonction Bancaire pour tous, *que nous soyons au service commercial, dans un Middle relationnel, dans un Middle Production, nous sommes tous créateurs de richesses et participons tous à la satisfaction client.*
- Le versement d'une prime exceptionnelle « pouvoir d'achat » pour tous de 800 euros minimum.
- Le gel de la cotisation mutuelle et le maintien à minima des garanties
- La prise en charge intégrale par l'employeur des frais de transport.
- Un plan prévisionnel de promotions ambitieux.

Conditions de travail et organisation du travail :

- Un départ à la retraite à 60 ans à taux plein
- L'arrêt de la précarisation de l'emploi. L'emploi des jeunes en CDI doit être une priorité pour la transmission de savoir, l'avenir des services et des Centres.
- Une véritable négociation ouverte sur les horaires sans prérequis des métiers.

- Congés : nous revendiquons de nouvelles dispositions pour le droit de choisir nos congés. Le report de 5 CA 2023 pour la première semaine de janvier. Le report des bonis et RE comme le prévoit le BRH, jusqu'au 30 avril 2024.
- Formation : en présentiel et qualifiante en lieu et place du e-learning systématique, insipide et déshumanisant.
- La baisse des objectifs anxiogènes, l'arrêt des pressions avec un management humain et respectueux
- L'amélioration de la mise en place des services SRC et MIDDLES avec une réelle écoute du personnel sur l'organisation de leur travail.
- Le maintien de tous les Centres : 1 centre = 1 NOD = 1 direction locale.
- Le maintien des services supports, y compris IRT, RH et santé au travail au sein de chaque Centre Financier. La ré-internalisation de toutes nos activités actuellement sous traitées.
- L'arrêt des réorganisations, des mutualisations, de la parcellisation et robotisation des tâches.

Droit syndical :

- Droit de discuter avec les salariés lors des distributions de tracts.
- Aucune pression sur le personnel pour participer aux HIS.
- L'arrêt de toute discrimination syndicale

Pour la CGT FAPT des Services Financiers
Corinne Duviquet